

Mairie de QUESNOY SUR DEÛLE

Commune de 7000 habitants – Métropole Européenne de Lille

RESPONSABLE REGIE ESPACES VERTS & VOIRIES

Date de publication : 13/10/20220

Date limite de candidature : 15/11/2022

Date prévue de recrutement : 01/12/2022

Type de recrutement : fonctionnaire exclusivement

Salaire indicatif : Rémunération statutaire + régime indemnitaire + 13ème mois

Nombre de poste : 1

Grades ou cadres d'emploi : Agent de Maîtrise

MISSIONS

Enjeux :

Sous l'autorité du chargé de mission cadre de vie et espaces publics (paysagistes DPLG), le responsable régie des espaces verts et de la voirie contribuera au développement de la qualité et au bon état d'entretien et de propreté des espaces verts et de la voirie de la commune. Il intervient dans le cadre des principes de la gestion différenciée des espaces verts et pour la préservation de la biodiversité de la commune. Il s'impliquera dans le projet communal visant à s'engager pour une labellisation de type capitale de la biodiversité et/ou Villes et Villages Fleuris.

MISSIONS :

Le responsable a pour mission l'entretien des espaces verts ainsi que la propreté des voiries. Il assure et met en œuvre toutes les actions pour atteindre les objectifs fixés par les élus et sa hiérarchie, à savoir :

- Planifier et contrôler le travail de l'équipe chargée de l'entretien courant des espaces verts et du nettoyage de la voirie (régie) ;
- Suivre et vérifier la mise en œuvre des prestations confiées à des entreprises extérieures ;
- Assurer le maintien et le développement qualitatif des espaces verts publics dans une démarche de développement durable (cimetières, parcs arborés, stade omnisports...) ;
- Assurer l'entretien et le suivi en gestion différenciée d'espaces identifiés visant à préserver et développer la biodiversité ;
- Veiller au respect de l'application des règles, des normes et procédures d'hygiène et de sécurité (intervention en domaine public et IOP) ;
- Gérer le parc d'équipements et d'engins mécanisés liés aux espaces verts et à la voirie ;
- Encadrement et formation du personnel.

ACTIVITÉS :

En matière d'espaces verts :

- Encadrement et accompagnement du personnel espaces verts en intervenant directement avec l'équipe sur le terrain ;
- Collaboration à l'établissement d'une charte paysagère de la commune afin d'améliorer les espaces verts dans le respect des principes de gestion différenciée (pas de pesticide, usage préférentiel de vivaces, réduction des besoins en arrosage, préservation de la biodiversité,...) ;
- Suivi du plan de gestion différenciée de chacun de ces espaces ;
- Participation aux actions de communication sur cette gestion différenciée ;
- Mise en œuvre de ce plan avec le personnel municipal et le marché de prestations espaces verts dont il vérifiera les prestations réalisées ;
- Gestion du parc d'outillage et de machines-outils espaces verts et des fournitures nécessaires ;
- Participation à l'établissement et à la gestion des demandes budgétaires concernant son service ;
- Participation à l'affinement du marché des prestations externalisées espaces verts et abattage-élagage ;
- Ramassage des feuilles en saison.

En matière de voirie :

Organiser et contrôler les opérations suivantes :

- Propreté et balayage de la voirie en régie et/ou externalisé ;
- Désherbage et entretien des fils d'eau en régie et/ou externalisé ;
- Ramassage des poubelles de voirie ;
- Traitement des dépôts sauvages et de l'affichage sur les panneaux d'affichage libre ;
- Organisation et participation au déneigement des voies de circulation secondaires, des trottoirs des services publics et des écoles ;

Autres activités :

- Participation ponctuelle des membres du service espaces verts et voiries à la mise en place des manifestations festives de la commune ;
- Gestion informatisée des interventions (utilisation du logiciel fluxnet) et éventuelle participation à la réunion technique hebdomadaire ;
- Possibilité d'astreinte en cas de neige ou autres intempéries.

COMPÉTENCES REQUISES :

- Formation de type Brevet Professionnel, BAC pro ou BTS aménagement paysager ;
- Expérience significative dans le domaine des espaces verts ;
- Expérience dans la gestion d'une équipe, sens de l'anticipation, autonome, dynamique ;
- Capacité rédactionnelle ;
- Connaissance de l'outil informatique (traitement de texte, tableur) ;
- Disponibilité ;
- Connaissance des marchés publics ;
- Permis de conduire B, et E souhaité ;
- Discrétion et devoir de réserve.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu d'affectation : QUESNOY SUR DEULE

Service d'affectation : Ateliers municipaux

Temps de travail : Temps complet : 35 heures

AVANTAGE(S) LIE(S) AU POSTE

Offre de prestations sociales et culturelles de l'organisme Plurelya

CANDIDATURES

Les candidatures sont à adresser à :

A l'attention de Madame la Maire
Mairie de Quesnoy-sur-Deûle
Place du Général de Gaulle
59890 QUESNOY SUR DEULE

Courriel : personnel@quesnoysurdeule.fr

INFORMATION

Travailleurs handicapés : Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.